

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N°881 DU 23 SEPTEMBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 152^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 18 pages

Distribué à 15.100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Nous ne regardons pas la télévision. La télévision nous regarde, nous épie, nous interroge, exploite nos faiblesses, nous hypnotise, nous effraie».

JEAN PAUL LEBOURHIS

POUR LA CONVENTION

POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE

IL FAUT UNE NOUVELLE POLITIQUE

BUDGÉTAIRE

POUR FAIRE DE LA GUADELOUPE

UN PAYS DÉVELOPPÉ

ANNÉE 2013

ANNÉE

SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 8

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 11

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 14

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 17

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .

À LA UNE

TROIS QUESTIONS À JEAN PAUL ELUTHER SUR LA LOI DE FINANCES POUR 2014

La rédaction : Dans une semaine les autorités françaises vont adopter en conseil des ministres leur projet de loi des finances pour 2014, quel est votre sentiment général sur ce moment important de la vie politique ?

Jean paul Eluther : Je suis très inquiet par ce projet de loi des finances . Ce que nous entendons pendant cette phase finale et donc d'arbitrage ne laisse rien augurer de bon pour la Guadeloupe . Les autorités françaises et leurs alliés guadeloupéens conservateurs de l'ordre colonial continuent simplement ce qui a été fait depuis de nombreuses années en dépit de leur échec patent. Le discours entendu et la pratique observée sont l'illustration du maintien d'une assistance budgétaire que vient d'illustrer Victorin Lurel dans une récente intervention sur la défiscalisation et sur une probable augmentation du budget de son ministère ce qui selon lui est le signe d'une bonne politique économique et budgétaire . Rien ne va donc changer . Les mêmes discours relayés par une presse aux ordres vont donc continuer.

La rédaction : Votre inquiétude paraît particulièrement forte pour l'année 2014 ?

Jean paul Eluther : Oui, car notre situation devient de plus en plus critique. En effet, tous nos indicateurs économiques, financiers et sociaux sont au rouge durablement car structurels : déséquilibre entre la consommation et la production ; déséquilibre commercial avec des importations largement plus élevées que les exportations ; déséquilibre des finances publiques avec des dépenses nettement plus élevées que des produits fiscaux

maintenus volontairement bas pour dynamiser un développement économique que personne ne voit venir ; inégalités sociales structurelles et multiplication des dysfonctionnements sociaux (violence, drogue ...) . Rien ne va plus . Tout continue de fonctionner à l'envers et les dysfonctionnements sont habilement masqués par un discours politique laudateur . La raison principale de cette situation n'est pas la crise économique qui affecte l'économie et la société occidentale comme le martèle la presse et certains politiciens . Cette dernière en définitive touche peu la Guadeloupe . C'est au contraire la faillite d'un modèle économique , budgétaire et social que l'on nous impose depuis des lustres et qui est incapable de créer les conditions d'un développement économique, social et financier qui fait de la Guadeloupe un espace ou l'on produit de la richesse partagée équitablement entre tous les acteurs qui en est la cause principale . Pour les autorités coloniales et leurs alliés guadeloupéens au contraire, il faut tout faire pour intégrer la Guadeloupe à l'espace français et occidental. Au service de cette volonté, une manipulation permanente de notre peuple pour lui faire croire que le rattrapage de la France est le seul objectif existant . La politique budgétaire et plus généralement la loi des finances française est mobilisée pour atteindre ce résultat.

La rédaction : Que préconisez vous ?

Jean paul Eluther : Nous préconisons l'engagement de profondes réformes pour propulser la Guadeloupe vers une modernité maîtrisée. Notre réforme va se déployer dans deux directions : Tout d'abord une nouvelle politique économique qui vise à faire de la Guadeloupe un espace qui produit de la richesse au sein d'un ensemble régional latino américain et caribéen grâce au travail de tous ses acteurs et qui est réparti équitablement entre tous . Mais une production réelle et non pas comme aujourd'hui des services non marchands représentés pour l'essentiel par les salaires versés aux fonctionnaires . Ensuite , pour accompagner cette nouvelle politique économique , la

dynamiser , une nouvelle politique budgétaire dont les objectifs sont à la fois de financer de services publics de qualité et de mettre un pourcentage élevé des ressources au service de la croissance économique . Nous préconisons aussi un nouveau cycle budgétaire de trois ans et non d'un an , la suppression du mille feuille politico- administratif français dans notre pays et son remplacement par une nouvelle organisation des pouvoirs publics guadeloupéens qui permette de rassembler l'ensemble de nos ressources. Ce n'est qu'à cette condition que nous optimiserons l'utilisation des ressources publiques. Voilà donc la vision des nationalistes pour faire de notre pays la Guadeloupe un lieu ou il fait bon vivre .

LA RÉDACTION



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA POPULARITÉ DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EN CHUTE LIBRE

La cote de popularité de François Hollande a chuté de cinq points en septembre, à 23%, celle de Jean-Marc Ayrault restant stable par rapport au mois dernier, à 30%, selon un sondage Ifop pour le Journal du dimanche. C'est le plus bas niveau jamais atteint par le président de la République, dans ce baromètre mensuel, depuis son élection en mai 2012. Jusqu'alors le taux minimal de satisfaction était de 25%, atteint en avril. Dans l'enquête réalisée ce mois-ci, seuls 23% des Français se disent satisfaits de François Hollande comme président de la République (2% "très satisfaits", 21% "plutôt satisfaits"), 76% s'affirmant mécontents (39% "plutôt mécontents", 37% "très mécontents"). Le rapport était de 28/71 en août. 1% ne se prononcent pas comme le mois dernier. De son côté le Premier ministre Jean-Marc Ayrault recueille 30% d'avis favorables (2% sont "très satisfaits", 28% "plutôt satisfaits",

comme en août). 66% des sondés se disent mécontents du chef du gouvernement(42% "plutôt mécontents", 24% "très mécontents"), soit deux points de plus qu'en août. 4% NSP (-2 points). Le sondage réalisé par téléphone du 13 au 21 septembre auprès d'un échantillon de 1.901 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (méthode des quotas).

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, TECHNOLOGIE

LE TAUX D' INFECTION DU SIDA DIMINUE

Le taux d'infection au VIH dans le monde a baissé de 33% par rapport à 2001 et de 52% chez les enfants, a annoncé lundi l'Onusida, le fonds des Nations unies pour la lutte contre le VIH, dans un rapport annuel. 2,3 millions de nouveaux cas d'infection au VIH ont été enregistrés en 2012, contre 2,5 millions en 2011, une réduction globale de 33% par rapport à 2001, selon les experts. 260.000 enfants sont devenus séropositifs dans le monde en 2012, soit 35% de moins par rapport à 2009 et 52% de moins depuis 2001. Selon l'Onusida, il y avait environ 35,3 millions de séropositifs dans le monde en 2012 dont 70% résident au sud du Sahara, en Afrique. 2,3 millions de personnes ont été infectées en 2012 et 1,6 million sont décédées de maladies liées au VIH (contre 1,8 million en 2011 et 2,3 millions en 2005). Les experts de l'Onusida mettent en valeur les efforts importants déployés pour soigner les femmes enceintes infectées par des traitements antirétroviraux qui permettent de réduire le risque de transmission du virus à l'enfant avant sa naissance. En 2009, la probabilité qu'une femme enceinte séropositive contamine son enfant était de 31%. En 2012, ce risque ne représente que 9%.

LES SOLUTIONS FRANÇAISES POUR DIMINUER LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Pour abaisser le déficit du régime général de 16,3 à moins de 15 milliards d'euros entre 2013 et 2014, la ministre des Affaires sociales n'innovera guère : de nouvelles recettes et une moindre hausse des dépenses de santé sont au menu.

A défaut d'inventer la martingale pour redresser rapidement et sans douleur les comptes publics, Marisol Touraine, qui présentait ce lundi sa stratégie nationale de santé, a décidé d'utiliser les bonnes vieilles méthodes pour assainir la situation financière du régime général de la Sécurité sociale et du Fonds de solidarité vieillesse qui devraient afficher cette année un déficit cumulé de 16,3 milliards d'euros. Pour faire passer ce montant sous les 15 milliards en 2014, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2014, que la ministre des Affaires sociales présentera jeudi, intégrera de nouvelles recettes parmi lesquelles un milliard d'euros engendré par la réforme de la politique familiale. Présentée en juin, celle-ci intègre la réduction du quotient familial. La réforme des retraites apporte aussi son écot : un milliard d'euros devrait être dégagé grâce à la fiscalisation des majorations de pension des retraités qui ont eu au moins trois enfants. La suppression de l'un des avantages fiscaux dont bénéficient les contrats santé complémentaires en entreprise devrait apporter un autre milliard à la Sécu et au FSV. Du côté des dépenses, le gouvernement a fait preuve d'un peu plus d'imagination. Pour alléger le cout de la protection sociale, les 15 millions de retraités sont mis à contribution. Leurs pensions ne seront plus revalorisées en avril mais en octobre. Grâce à ce décalage de six mois, l'Etat espère un gain de 600 millions d'euros. Sans surprise, les dépenses de santé sont également dans le viseur. Après avoir augmenté de 2,7% en 2013, elles ne devront progresser que de 2,4% en 2014. Cette décélération représente une économie d'environ 2,5 milliards par rapport à leur augmentation spontanée liée au vieillissement de la population et à la recrudescence des affections de longue durée (ALD) comme le diabète. Les espoirs de l'industrie pharmaceutique d'échapper à une nouvelle augmentation de leur contribution au

redressement de la Sécu seront douchés. Une nouvelle baisse du prix des médicaments remboursés et le développement des génériques sont une nouvelle fois au programme des experts de la rue de Ségur où siège le ministère de la Santé. En France, un médicament prescrit sur quatre est un générique. Au Royaume-Uni et en Allemagne, la part de marché de ces génériques dépasse les 60%. « Les mesures d'économie sur le médicament, qui représente 15 % des dépenses de l'Assurance maladie, et génèrent 56 % des économies, ont eu près d'un milliard d'euros d'impact en 2012 et en 2013 », rappelait le LEEM, l'organisation qui fédère les entreprises du médicament. Enfin, la ministre compte réclamer à toutes les caisses de Sécurité sociale, toutes branches confondues, de réduire leurs coûts de gestion de quelque 500 millions. Comment ? Si le gouvernement poursuit la recette appliquée ces dernières années, il s'agira de poursuivre dans la voie de la dématérialisation et de la réduction des effectifs.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

VIVES CRITIQUES DU PAPE CONTRE L'ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Le pape François a prononcé dimanche l'une de ses plus vives critiques à l'égard le système économique

mondialisé, estimant que celui-ci ne pouvait plus se fonder sur "un dieu appelé argent". En visite pour une journée en Sardaigne, le souverain pontife a délaissé le texte qu'il avait préparé avant de rencontrer des ouvriers au chômage et des mineurs venus lui parler de leur condition et s'est exprimé spontanément pendant une vingtaine de minutes. "J'ai trouvé de la souffrance, ici (...) On vous affaiblit et on vous vole votre espoir. Excusez-moi si j'emploie des mots forts mais où il n'y a pas de travail, il n'y a pas de dignité", a-t-il déclaré. Une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées sur une place près du port de Cagliari a scandé "du travail, du travail, du travail" dans une ambiance proche d'un meeting syndical. Cagliari connaît un chômage qui touche plus de 50% des jeunes tandis que les secteurs minier et industriel sont durement éprouvés par la crise. "Il ne s'agit pas d'un problème propre à l'Italie ou à l'Europe", a dit le pape François. "C'est la conséquence d'un choix mondial, d'un système économique qui provoque cette tragédie, un système au centre duquel se trouve une idole appelée argent", a-t-il lancé à la foule qui a accueilli ses propos avec enthousiasme. "Nous ne voulons pas de ce système économique mondialisé qui nous fait tant de mal. Hommes et femmes doivent être au centre (du système économique) comme Dieu le veut, et non pas l'argent", a-t-il encore dit. Le Saint-Père a achevé cette allocution improvisée en appelant à la prière et en demandant à Dieu de donner du travail à chacun et de lui "apprendre à lutter pour ce travail". Le pape a expliqué qu'il ne tenait pas à apparaître comme un "gestionnaire cordial de l'église" catholique qui se contenterait de s'adresser à la foule pour qu'elle fasse preuve de courage. "Ce n'est pas ce que je veux. Je veux que ce courage vienne du fond de moi et me pousse à faire tout ce qui est en mon pouvoir en tant que berger et en tant qu'homme", a-t-il dit.

KENYA

LA PRISE D' OTAGES CONTINUE

Lundi soir, la prise d'otages du centre commercial Westgate, à Nairobi, au Kenya, n'était toujours pas achevée. Les autorités kényanes ont pris d'assaut le bâtiment, espérant neutraliser le commando islamiste encore retranché à l'intérieur, avec un nombre indéterminé d'otages. Le ministère de l'Intérieur a par ailleurs annoncé avoir interpellé plus de dix personnes pour les interroger. La journée de lundi aura été celle de l'assaut. Celle des forces de sécurité kényanes contre le commando islamiste Shebab retranché à l'intérieur du centre commercial Westgate de Nairobi, depuis samedi 23 septembre. Lundi soir, les affrontements se poursuivaient encore entre les forces de l'ordre et les assaillants, qui viennent de plusieurs pays différents, selon l'armée kényane. Le ministre kényan de l'Intérieur, Joseph Ole Lenku, a toutefois estimé que l'opération touchait désormais "à sa fin". "Nous contrôlons tous les étages (du centre commercial), les terroristes ne peuvent pas s'échapper", a-t-il assuré, précisant que deux membres du commando avaient été tués dans un assaut donné le matin. Mais, selon un membre des forces spéciales étant intervenues, le terrain n'est pas facile et se résume désormais à une partie de "cache-cache", dans laquelle la vie d'un nombre indéterminé est en jeu. On a entendu "au moins trois explosions" et deux séries de "tirs nourris" vers midi. D'épais nuages de fumée noire se sont alors élevés au-dessus du toit du bâtiment et étaient toujours visibles à des kilomètres à la ronde dans la soirée. Si les Shebab affirment que ces détonations proviennent d'une attaque de l'armée kényane, cette dernière accuse les islamistes d'avoir brûlé des matelas pour faire diversion. Selon le ministère de l'Intérieur, le feu avait néanmoins été contrôlé, en début de soirée.

ALLEMAGNE

VICTOIRE D'ANGELA MERKEL

Le bloc conservateur Union chrétienne-démocrate - Union chrétienne-sociale (CDU - CSU) d'Angela Merkel remporte les

élections législatives allemandes avec 41,5% des voix, d'après les données provisoires diffusées lundi par la Commission électorale fédérale. La principale formation d'opposition, le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) de Peer Steinbrück, a pour sa part recueilli 25,7% des voix. Mme Merkel, 59 ans, devient ainsi le premier dirigeant européen à être reconduit à la tête de son pays depuis la crise financière qui a affecté l'UE. Il convient également de rappeler que seuls Konrad Adenauer et Helmut Kohl ont réussi à remporter trois mandats de chancelier dans l'Allemagne d'après-guerre. Selon les médias locaux, la CDU et la CSU obtiendraient 297 sièges à la chambre basse du parlement allemand contre 301 sièges aux trois autres partis ayant franchi le seuil des 5% requis pour entrer au parlement, dont le SPD, les Verts (8,4%) et Die Linke (8,6%).

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Les Bourses asiatique sont partagées ce matin, dans le sillage de la baisse de Wall Street vendredi (-1,2% pour le Dow Jones, -0,4% pour le Nasdaq). La Bourse de Tokyo est fermée pour un jour férié au Japon (le Nikkei avait cédé 0,16% vendredi), tandis qu'en Chine, l'indice Shanghai Composite s'adjuge 0,7% ce matin en séance, saluant la publication d'un indice PMI manufacturier meilleur que prévu. A Hong Kong, la Bourse a reporté son ouverture en raison du passage d'un violent typhon, tandis que Taiwan gagne 0,9%. Les autres marchés de la région cèdent du terrain : -0,1% pour Séoul, -0,4% à Sydney, -0,7% à Singapour, et -1,3% à Bombay (indice BSE Sensex), les marchés indiens restant sous le choc de la hausse surprise des taux directeurs de la banque centrale, vendredi dernier. A noter qu'en Corée du Sud et en Chine, fermés la semaine dernière pour plusieurs jours fériés. Ce matin, les investisseurs de la région apprécient la dernière statistique venue de Chine. L'indice PMI manufacturier préliminaire de HSBC est en effet ressorti à 51,2

en septembre, après 50,1 en août, retrouvant désormais son plus haut niveau depuis six mois. En Asie, comme ailleurs, les investisseurs continuent aussi de s'interroger sur la politique de la Fed : après un soulagement initial, de nombreux opérateurs estiment que la Fed maintiendra son objectif de mettre fin à son programme de soutien des marchés d'ici à la mi-2014.

ÉTATS UNIS

Wall Street consolidait ce lundi, malgré le rebond d'Apple sur des ventes records d'iPhones. Le Dow Jones, qui intégrait aujourd'hui Goldman Sachs, Visa et Nike, se montrait hésitant et abandonnait 0,32% à 15.401 pts. Le Nasdaq régressait de 0,25% à 3.765 pts... BlackBerry faisait état ce soir d'une offre préliminaire de 4,7 Mds\$ pour sa sortie de la cote... L'indice national d'activité de la Fed de Chicago publié ce lundi est ressorti à +0,14 pour le mois d'août 2013, contre une lecture révisée de -0,43 pour le mois de juillet de cette année. Rappelons qu'un niveau positif de cet indicateur signale une croissance "supérieure à la tendance", alors qu'un niveau négatif montre une croissance "inférieure à la tendance". L'indice manufacturier Markit PMI américain du mois de septembre 2013 est ressorti à 52,8, contre 54 de consensus et 53,9 pour la lecture antérieure.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse lundi et Wall Street suit la même tendance, car les investisseurs, plutôt rassurés par la victoire électorale sans surprise de la chancelière allemande Angela Merkel, restent préoccupés par les incertitudes qui pèsent sur le budget américain et la politique monétaire de la Réserve fédérale. À Paris, le CAC 40 a terminé en baisse de 0,75% (-31,58 points) à 4.172,08 points. Le Footsie britannique a perdu 0,59% et le Dax allemand 0,47%. Parmi les indices paneuropéens, l'EuroStoxx 50 a cédé 0,71% et le FTSEurofirst 300 0,53%. La large victoire de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) d'Angela Merkel, à l'issue des élections législatives allemandes, est vue comme une garantie de stabilité par les investisseurs, mais l'éviction du Parlement de ses alliés libéraux du FDP devrait obliger la chancelière à s'associer au Parti social-démocrate (SPD), qui a

pourtant enregistré un net revers.

CHANGE

L'euro reculait légèrement face au dollar lundi, fragilisé par des propos du président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi dans un marché toujours attentif aux déclarations des dirigeants de la Réserve fédérale américaine (Fed). Vers 18H00 GMT (14H00 heure de Guadeloupe), l'euro valait 1,3500 dollar contre 1,3525 dollar vendredi vers 21H00 GMT. La monnaie européenne perdait du terrain face à la devise japonaise, à 133,51 yens contre 134,36 yens vendredi. Le dollar aussi reculait face à la devise nippone, à 98,88 yens, contre 99,34 vendredi. M. Draghi a affirmé lundi que son institution était prête à utiliser tout instrument à sa disposition, y compris un nouveau prêt à long terme en faveur des banques (LTRO), si l'évolution des taux d'intérêt le requérait. Par le biais de deux LTRO accordés en décembre 2011 et février 2012, la BCE avait prêté plus de 1.000 milliards d'euros à taux très faible aux banques de la zone euro qui souffraient d'un manque d'accès au marché interbancaire, afin d'éviter un effondrement du crédit et de soutenir l'économie de la région. Ces propos ont eu pour effet de déstabiliser les cambistes en provoquant un regain d'inquiétude au sujet du secteur bancaire européen et ainsi de peser sur l'euro, l'entraînant brièvement juste sous 1,35 dollar, a noté Kathleen Brooks, analyste chez Forex.com. Auparavant, l'euro était resté "relativement stable après une élection allemande sans grande surprise", a commenté Derek Halpenny, analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi. Vers 18H00 GMT, la livre britannique montait face à l'euro, à 84,13 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,6042 dollar pour une livre. La devise helvétique progressait face à l'euro, à 1,2295 franc suisse pour un euro, mais baissait face au dollar, à 0,9105 franc suisse pour un dollar, après avoir atteint en cours d'échanges asiatiques 0,9080 franc, son niveau le plus fort depuis début février. L'once d'or a fini à 1.323 dollars au fixing du soir contre 1.349,25 dollars vendredi. La devise chinoise a terminé à 6,1207 yuans pour un dollar contre 6,1205 yuans vendredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole baissaient lundi en fin d'échanges européens, en raison de l'apaisement des risques autour de l'offre de brut au Moyen-Orient et des craintes sur la demande de pétrole aux États-Unis. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 108,18 USD sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,04 USD par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 91 cents, à 103,84 USD. "Le retour sur le marché de la production libyenne et du Soudan du Sud pèse sur les prix" du pétrole, expliquaient les analystes de Commerzbank. "Le Soudan du Sud produit actuellement 240'000 barils par jour, son plus important volume depuis janvier 2012", ajoutaient-ils. Depuis la partition en juillet 2011, le Soudan du Sud détient 75% des réserves de pétrole mais ce brut ne peut être exporté sans transiter par les infrastructures du Nord - ce qui avait occasionné une chute de la production ces derniers mois. De plus, la production pétrolière en Libye a repris la semaine dernière, passant de moins de 150'000 barils par jour à plus de 600'000 barils par jour.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT

DES MESURES POUR LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Une nouvelle directive européenne (n° 2013-40/UE du 12 août 2013) relative aux attaques contre les systèmes d'information est entrée en vigueur le 3 septembre 2013. Elle remplace et renforce une décision-cadre du Conseil de l'Union (2005/222/JAI) du 24 février 2005, qui avait déjà pour principal objectif de renforcer la coopération entre les autorités judiciaires des États membres grâce

à un rapprochement de la législation pénale sanctionnant la cybercriminalité. Les attaques contre les systèmes d'information constituent une menace croissante au sein de l'Union et plus généralement à l'échelle mondiale. Les progrès technologiques permettent aux hackers de construire des méthodes de plus en plus sophistiquées, susceptibles de provoquer des dommages économiques considérables : interruption de l'activité de l'entreprise, perte ou altération de données confidentielles ou personnelles...L'existence de lacunes et de disparités dans les différentes législations des Etats membres en matière d'attaques contre les systèmes d'information risque d'entraver la lutte contre la cybercriminalité et de ralentir la coopération policière et judiciaire européenne. La directive 2013-40/UE renforce donc les mesures mises en place par la décision-cadre de 2005, avec pour objectif de lutter plus efficacement contre les attaques informatiques au niveau européen. En synthèse, la directive fixe les règles minimales concernant la définition des infractions pénales et les sanctions pénales applicables et améliore la coopération entre les autorités compétentes des Etats membres.

Les infractions pénales mieux définies

S'agissant de la mise en place de « règles minimales », on citera :

§ L'adoption de définitions communes s'agissant des éléments constitutifs des infractions pénales suivantes (Art. 3 à 6) :

- accès illégal à un système d'information ;
- atteinte illégale à l'intégrité d'un système ;
- atteinte illégale à l'intégrité des données ;
- interception illégale de ces données ;

§ l'incrimination de la production, de la vente et de l'obtention des outils (programmes) ou dispositifs (code d'accès) conçus pour commettre l'une de ces infractions précitées (Art.7) ;

§ l'incrimination du fait « d'inciter à commettre » lesdites infractions, d'y participer ou de s'en rendre complice (Art. 8) ;

§ le principe de « sanctions effectives, proportionnées et dissuasives » à mettre en place par les Etats membres : des peines d'emprisonnement minimum sont imposées par la directive (Art.9) ;

§ la présence de circonstances aggravantes en cas d'attaque de

grande ampleur commise par des organisations criminelles (notamment dans le cas des réseaux dit « zombie »), en cas de préjudice grave, lorsque les attaques sont menées contre une « infrastructure critique » d'un état membre, ou encore en cas d'usurpation d'identité numérique (Art.9) ;

§ la mise en cause de la responsabilité et la sanction des personnes morales, lorsque les infractions sont commises pour leur compte par toute personne qui exerce un pouvoir de direction (Art.10) ;

§ la responsabilité et la sanction des personnes morales, lorsque « l'absence de surveillance et de contrôle » aura rendu possible l'une des infractions précitées commise pour son compte par ses salariés (Art.10 et 11).

La directive insiste en effet sur le fait qu'il est nécessaire de « garantir des niveaux de protection appropriés contre les menaces et les vulnérabilités pouvant être raisonnablement identifiées » : la responsabilité de la personne morale devra donc être engagée dès lors que celle-ci n'a pas, « de toute évidence », assuré un niveau de protection suffisant contre les cyberattaques commises pour son compte (Considérant 26).

Des dispositions contraignantes pour les entreprises

Les dispositions des articles 10 et 11 sont donc particulièrement contraignantes à l'égard des entreprises, à qui il revient d'apporter la preuve de leurs diligences en matière de surveillance et de protection contre les cyberattaques commises par leurs propres salariés. Pour s'exonérer de leur responsabilité, celles-ci devront donc démontrer cumulativement :

§ que la vulnérabilité ou la menace ne pouvait pas être raisonnablement identifiée ou anticipée (soit au regard de l'état de l'art, soit au regard des moyens déployés par l'auteur de l'attaque pour dissimuler ses actes au sein de l'entreprise) ;

§ avoir mis en œuvre en interne des mesures préventives, à la fois juridiques (dispositions spécifiques dans la charte informatique par exemple) et techniques (logiciel de surveillance et de contrôle) de protection contre les cyberattaques susceptibles d'être commises par leurs employés.

La coopération entre Etats membres est renforcée

S'agissant de la coopération entre Etats membres, la directive

prévoit :

§ la mise en place de réseaux de coopération et de partenariat pour permettre l'échange d'informations, destinées à prévenir et à combattre la cybercriminalité ;

§ que les Etats membres doivent désormais disposer « d'un point de contact national opérationnel », et recourir, au niveau européen, au « réseau existant de points de contact opérationnels » (art. 13) ;

§ que ces réseaux devront être disponibles 24h/24 et 7j/7 ; de plus, des procédures pour répondre aux demandes urgentes sous huit heures devront être mises en place par les Etats membres (Art.13).

La France devra transposer les dispositions imposées par cette directive au plus tard le 4 septembre 2015.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE